



Tas mis tes bottes

balade en zones humides

du 2 février
au 1^{er} octobre
2006

EXPO

Maison du Parc
Notre Dame de Bliquetuit

Maison du Parc Naturel Régional
des Boucles de la Seine Normande
76940 Notre Dame de Bliquetuit
Renseignements : 02 35 37 23 16
www.pnr-seine-normande.com



Photographie : Martina Vozni - Création graphique : La Libération des émotions

c'est quoi donc ?

Les zones humides

Une diversité...

Marais, tourbières, cours d'eau, étangs, mares, forêts alluviales, prairies humides, vasières, rose-lières... les zones humides sont très diversifiées, leur dénominateur commun est évidemment l'eau et par voie de conséquence un foisonnement de vie hors du commun.



...malmenée

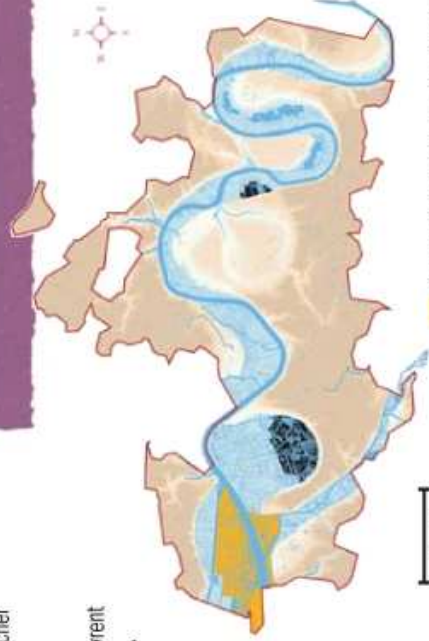
Lieux autrefois jugés maléfiques, étranges, dangereux, insalubres, improductifs, véhiculant des maladies, ces zones ont souvent été considérées comme des milieux à détruire, à assécher et à transformer. On estime aujourd'hui qu'en France la moitié des zones humides a disparu durant les 30 dernières années. Elles ne recouvrent désormais plus que 2,5 % du territoire national.



Qu'est qu'un bassin versant ?
C'est une zone géographique où toutes les eaux de surface ruissellent vers un seul et même point (égout, ruisseau). Il est délimité par une ligne de crêtes.

Les zones humides du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Parmi les milieux naturels que l'on trouve sur le territoire du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, les zones humides, qui occupent près de 20 % de la surface, bénéficient d'une attention particulière. Dotées d'une faune et d'une flore exceptionnelles, représentant aussi un riche patrimoine culturel et paysager, elles sont néanmoins menacées. C'est pourquoi la Charte 2001-2011 met en œuvre des actions concrètes qui concourent à leur étude, leur protection et leur valorisation.



- Secteur de l'estuaire de la Seine directement soumis aux eaux souterraines
- Secteur humide de vallée et de fond de vallon
- Forêts et lacs
- Fossés et cours d'eau
- Grands ensembles maritimes et para-maritimes (non estuariens)
- Placéau
- Mares et plans d'eau





étonnantes et fragiles



Les zones humides

Des zones humides au service des hommes...

Une grande partie de notre économie et de notre patrimoine historique et naturel dépend des zones humides. Elles jouent en effet un rôle fondamental pour la préservation de la diversité biologique, la lutte contre les inondations et le maintien de la qualité des eaux.

...qui doivent maintenant les préserver

Les premiers textes en faveur de la protection des zones humides datent des années 1970, lorsque l'on a enfin pris conscience de leur richesse et des importants services qu'elles nous rendent.

La Convention sur les zones humides, signée à Ramsar, en Iran, en 1971, est un traité inter-gouvernemental qui sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. La Convention a actuellement 144 parties contractantes qui ont inscrit 1401 zones humides, pour une superficie totale de 122,8 millions d'hectares, sur la Liste de Ramsar des zones humides d'importance internationale.

Au niveau européen et national cette préoccupation pour la sauvegarde des zones humides se traduit par des lois

- 1976, première loi sur l'environnement, en France
- 1979, directive oiseaux (Union Européenne)
- 1992, directive habitats (Union Européenne)
- 1992, loi sur l'eau et décrets d'application suivants (France)
- 2002, Directive cadre sur l'eau (Union Européenne)



Du marais sauvage

au marais domestiqué

Lorsque les moines ont conquis les marais...

L'établissement d'abbayes à partir du 6^e siècle, notamment en vallée de Seine, marque le début de la domestication des marais. Leur aménagement fut progressif et la première préoccupation fut de chasser l'eau : d'abord, envasement de fossés jetèrent ainsi les bases du paysage actuel. À partir du 15^e siècle, l'exploitation des marais s'intensifia, sous la forte pression démographique, incitant les législateurs à se pencher sur la question de leur assèchement.



Lorsque la loi s'en mêle

Le premier texte législatif de portée générale concernant les marais est l'édit d'Henri IV daté de 1599. Décision est prise d'assécher ces « terres infécondes », en faisant venir des ingénieurs hollandais. Les travaux entrepris au cours du 17^e siècle marquent le début d'une transformation radicale des paysages : on passe du marécage « sauvage » au marais « domestiqué », constitué de terres privées et de communaux, comme par exemple au Marais Vernier. C'est à ces communaux que va s'intéresser la législation à partir de la Révolution, pendant laquelle ils vont constituer un enjeu politique et agraire. La grande question est celle du partage des biens communaux entre les habitants.

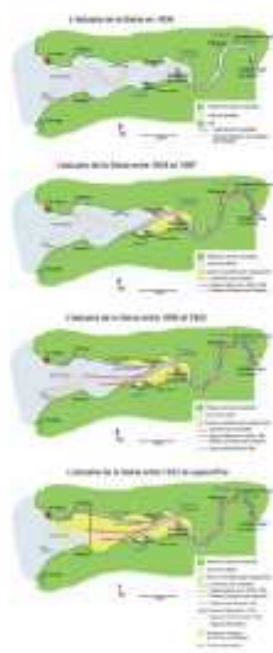


Contenir le fleuve : les endiguements

Dans notre région, les grands travaux d'endiguement de la Seine entrepris depuis le milieu du 19^e siècle ont bouleversé les paysages. Avant ces travaux, le lit du fleuve pouvait se déplacer d'un côté à l'autre de la vallée en quelques années, créant et détruisant des terres. Les digues, en canalisant le cours du fleuve, ont fixé la forme des paysages et des milieux naturels.



Carte divagation du cours du fleuve



Chasser l'eau : le drainage



À l'échelle de chaque marais, tout un réseau de drainage a été construit dans le double but de restreindre l'eau à la Seine mais aussi d'empêcher l'eau de la Seine d'inonder les terres en ruée. Ils servaient également de séparation entre les parcelles.



L'élevage

L'élevage est une activité traditionnellement pratiquée dans les zones humides. Autrefois plus extensif dans les marais de la Basse Seine, il a fortement contribué à la construction des paysages. Liés à la présence d'autres éléments traditionnels des paysages comme les haies, les vergers ou les bois, les pâtures étaient le plus souvent des « communaux », régis par des règles strictes où l'ensemble des bêtes était marqué au fer rouge chaque année afin de distinguer les différents propriétaires.



Pêche et pisciculture

La présence quasi permanente de l'eau dans les marais a amené le développement de la pêche : la civelle est encore aujourd'hui une prise très recherchée dans la vallée de la Risle. Les marais ont aussi été favorables à la pisciculture qui fut très importante dans des régions comme les Dombes ou la Brenne mais dont on trouve également des traces dans la basse Seine sous forme d'anciens viviers.



Le marais nourricier

Malgré sa mauvaise réputation, le marais est depuis plusieurs siècles exploité pour l'agriculture. Dans le vocabulaire de la basse Seine, « le Marais » est un mot très fréquent qui désigne, non pas le marécage, mais précisément ces lieux humides mis en valeur à des fins agricoles. Les activités qui s'y sont développées sont principalement l'élevage et la production de plantes fourragères.

L'exploitation de la tourbe

Cette matière végétale a longtemps été exploitée comme combustible mais aussi comme liant, par exemple à Harfleurville.



La fenaison

Certains marais avaient une vocation fourragère. Dans l'estuaire de la Seine, les fens provenant de marais étaient très recherchés pour leurs qualités nutritives.



Le roseau et l'habitat

Le roseau, utilisé pour les toitures végétales, était autrefois réservé aux zones de marais. Il a aujourd'hui remplacé partout ailleurs la paille de blé ou de seigle.

Les arbres têtards

Les arbres têtards sont des éléments caractéristiques du paysage bocager, joints de terre vases marécageux des limites de parcelles. Leur forme est le résultat de la taille régulière des branches, coupées à la hache et moûtées tous les 5 à 10 ans. Elle répond à des besoins économiques et écologiques : le bois servait au chauffage, à la fabrication de manches d'outils ou comme support de marée pour le foin. Certains arbres atteignent de grandes tailles et plus de 200 ans.



et l'économie



L'intérêt que l'on porte aujourd'hui aux zones humides n'est pas complètement innocent. Il y a eu une prise de conscience des multiples services que celles-ci nous rendaient sans que nous n'y ayons jamais vraiment fait attention. Deux aspects se distinguent :

Les zones humides

L'apport des zones humides sous l'action de l'homme :

Il s'agit de grandes activités d'élevage, l'exploitation de roseau, la chasse et la pêche.

Les services rendus naturellement

sans que l'on y prête attention mais dont le retentissement économique en cas de disparition serait très important :

- a** La gestion des débits des cours d'eau : en accumulant de l'eau en hiver, jusqu'à en être inondées parfois et en la restant progressivement durant l'été, les zones humides permettent de limiter les inondations en retardant les pics de crue et de maintenir un niveau d'eau minimum dans les rivières en été.
- b** Le passage de l'eau dans les marais assure une épuration partielle de l'eau. Les plantes qui s'y trouvent absorbent une partie des engrais et grâce à l'activité bactérienne permettent de réduire les pollutions.



La régression des zones humides

et la multiplication des pollutions empêchent l'épuration complète des eaux. Il est intéressant de comparer le coût de l'entretien d'une zone humide (pâturage ou fauche) à celui de l'installation d'une station d'épuration ou d'un grand bassin destiné à stocker de l'eau en cas d'inondation à l'image des grands lacs de la Forêt d'Orieux. L'intervention du génie civil pour palier les fonctions naturelles des zones humides en cas de disparition est-elle une solution d'avenir à l'heure du développement durable ?



Dans Zones Humides Infos N° 43 nous lisons :

- Merci au précieux support de WWF, l'absence d'une gestion à long terme des zones humides met en péril de nombreuses services d'une valeur inestimable.
- Grandjean de Saint-Clément
- World Wildlife Fund



Vivre et travailler dans
les zones humides
aujourd'hui

Les zones humides

Activités artisanales et industrielles

Lors de la formation géologique des méandres de la Seine, le fleuve a déposé à l'intérieur des boudes des alluvions, des sables et des graviers. Ces granulats font aujourd'hui l'objet d'extractions, mettant à mal des espèces d'intérêt écologique fort. Les plans de réaménagement de ces carrières peuvent créer une nouvelle biodiversité mais ne permettent pas de « compenser » réellement les pertes par rapport à l'état initial. La proximité du fleuve a favorisé le développement d'une industrie « au bord de l'eau ». Les activités portuaires de la ville de Rouen engendrent un entretien régulier du chenal par dragage. Les vases extraites sont déposées dans des chambres de dépôt situées en zone humide sous forme de hauts monticules. Le Parc participe actuellement à une expérimentation qui vise à réemployer d'anciennes installations avec les produits de curage de la Seine.

La pêche

Cette activité traditionnelle a quasiment disparu aujourd'hui en grande partie à cause de la réduction de la ressource qui résulte des pollutions, de la disparition des aires de reproduction (végétation sur berges, zones inondables) et de la pêche intensive menée par le poisson. Aujourd'hui la pêche conduite sur le territoire du Parc une activité de loisir et concerne quelques espèces comme l'anguille, le brochet ou la truite.

L'agriculture en marais

Les zones humides du territoire Parc sont largement occupées par une activité agricole de labours, d'élevage et de pacageries. Cette agriculture modifie la vallée de la Seine et les vallées environnantes. Elle a un fort impact sur la qualité des milieux naturels, qu'il s'agisse de la qualité esthétique des paysages, de la conservation ou la disparition de la biodiversité.

On sait aujourd'hui que le pâturage extensif et l'entretien des haies ou des arbres légers, adaptés à ces milieux, contribuent à les préserver alors que le labour, le drainage et les traitements chimiques perturbent fortement leur fonctionnement.



La chasse ancrée en val de Seine

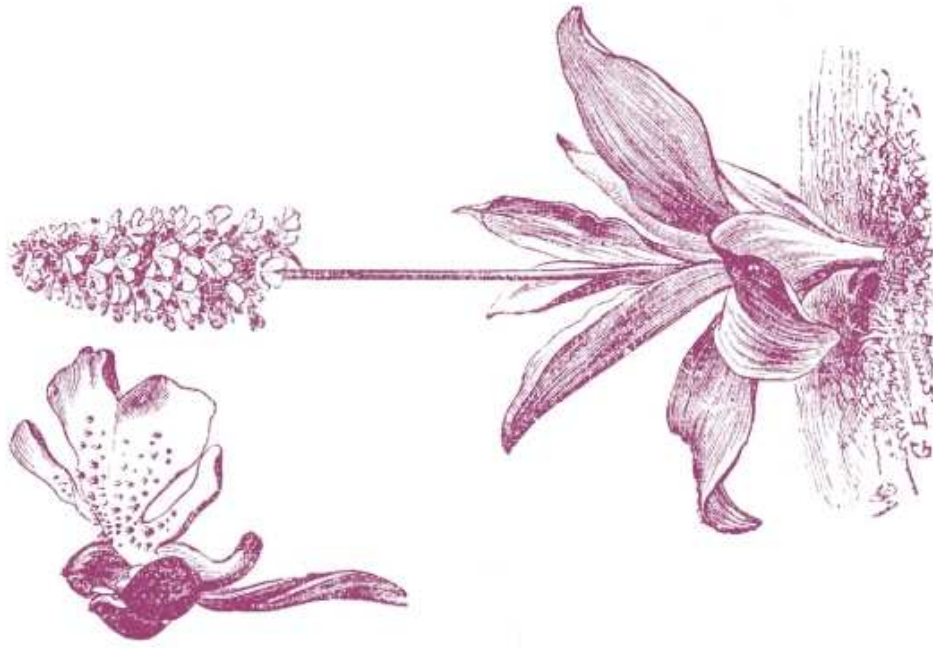
L'estuaire et les marais de la Basse Seine constituent un haut lieu de la chasse aux oiseaux d'eau (canards...), aux oiseaux migrateurs berristes (Bécasse des bois, Faisan ramier...), au gibier de plaine (Sanglier, Lièvre, Faisan). Même si la chasse, aujourd'hui encadrée par une forte réglementation, participe au maintien des prairies, des haies ou des marais et contribue à préserver les espèces liées à ces milieux (amphibiens, insectes...), elle n'est pas sans conséquence : cette activité peut déranger la faune, voire provoquer des pollutions de milieux (plombes...).

Axe majeur de circulation depuis plusieurs siècles, la vallée de la Seine a été le théâtre d'un fort développement économique depuis le début du 20^e siècle. Les activités qui y cohabitent (agriculture, chasse, industrie, activités portuaires, etc.) ne sont pas sans conséquence sur l'évolution des zones humides.



de la vallée de la Seine

Les zones humides



Il a fallu un grand nombre d'années pour que les zones humides de la Vallée de Seine telles que nous les connaissons se créent. Il faut cependant très peu de temps pour les faire disparaître aujourd'hui.

Sur le territoire du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, c'est le fleuve et les régulières marées qui ont progressivement modelé le paysage et les milieux pour leur donner l'aspect que nous connaissons aujourd'hui. En déposant des sédiments, en divaguant au fil des siècles, le fleuve a façonné des méandres, sculpté les coteaux, créé des bras morts, qui en se comblant parfois ont donné naissance à des tourbières. C'est l'homme qui par la suite a valorisé ces milieux ou a tenté de les domestiquer.



La Vallée

Les zones humides

Les zones humides de la Vallée de la Seine sont alimentées par les nappes pluvieuses, les sources et les crues. Sur les alluvions déposées par le cours d'eau, l'espace est largement occupé par l'homme bien que l'eau affleure fréquemment. Prairies humides, mares, haies d'arbres têtards et réseaux de fossés sont les marques des activités agro-pastorales traditionnelles. Cette diversité de milieux et leur imbrication permet à une faune et une flore très variées de se développer.

L'Aromie musquée

est un grand coléoptère vert métallique dont la larve se développe dans le bois des branches de Saule. Il est donc fréquent dans les vallées humides où subsistent les haies de saule.



La Cigogne blanche

Bien connue de tous, la cigogne blanche vient principalement dans nos marais pour nicher. Ses proies sont très variées, elle se régale d'insectes, de batraciens, de poissons et même de petits rongeurs. Désormais, quelques unes nous font même l'honneur de rester chez nous durant tout l'hiver.



Le Campagnol amphibie

est un rongeur présent dans les cours d'eau lents des rivières. Il creuse son terrier sur les berges, dont une partie est immergée. Il se nourrit principalement de racines et de roseaux, mais il lui arrive de consommer en faible proportion des insectes, grenouilles ou petits poissons.



La Rainette

La Rainette verte utilise les mares pour se reproduire, mais passe le reste de l'année hors de l'eau. C'est une excellente grimpeuse que l'on trouve fréquemment dans les hautes herbes et les astrales des zones humides.



L'Anguille

Après leur désoasion dans la Mer des Sargasses, les larves d'anguille traversent l'Océan Atlantique et se transforment en oives à l'approche des côtes. Elles vivent plusieurs années dans les rivières et les marais en se nourrissant de proies variées. Puis les adultes repartent en direction du lieu où ils sont nés pour pondre à leur tour et mourir.



Le criquet ensanglanté

est un hôte typique des prairies humides. Il est tellement exigeant que sa présence est une preuve de qualité environnementale de la prairie humide.



L'Orchis des marais

Comme son nom l'indique, cette orchidée affectionne les prairies marécageuses et les bas-marais. Cette plante exceptionnelle est protégée en Haute-Normandie, elle a été redécouverte sur le territoire en 1978.



Les fossés

Les fossés structurent les parcelles agricoles des zones de la vallée. Ils ont été creusés pour faciliter l'écoulement de l'eau superficielle et ainsi éviter les inondations par débordement des rivières. Lorsqu'ils sont en eau, à l'image d'une mare, ils peuvent constituer de véritables îlots de biodiversité. En marécage, lorsque le débit est trop faible, ils peuvent être remplis d'eau, créant ainsi des zones humides et favorisant la diversité de nos écosystèmes.



Les zones humides

L'estuaire, quand le fleuve rencontre la mer



Les estuaires constituent un monde très particulier entre mer et terre, une zone de transition, soumise à la marée, mêlée d'eau douce et salée.

Ce milieu particulier héberge une faune et une flore riches et variées. Pendant les migrations par exemple, les oiseaux de l'Europe du Nord font halte dans l'estuaire de Seine pour faire le plein d'énergie.

Les vasières

Le brassement des marées, le mélange de l'eau douce et de l'eau salée entraînent la formation de vase. Sans l'existence de phénomènes permet la formation d'un milieu caractéristique : la vase. Elle remplit des fonctions essentielles : siège d'une activité microbienne intense, elle joue un véritable rôle de filtre. Refuge pour une importante biodiversité, elle attire de nombreuses espèces en quête de nourriture. Site de refuge pour les oiseaux, la vase est une nursery.



La Noctuelle de la guimauve

est un papillon de nuit dont la chenille se nourrit de Guimauve officinale, plante des secteurs salés.

Le Roseau

est une espèce très commune que l'on rencontre dans les estuaires, marais, étangs, bord des eaux douces ou saumâtres, fossés... D'une hauteur pouvant atteindre 3.50 m, le Roseau possède des tiges qui persistent en hiver. Cette plante forme des massifs très étendus, les roseillères.



Le Flet

est un poisson plat et ovale dont les yeux se trouvent sur le côté droit du corps. Il vit en banc sur les fonds meubles et (surtout) il se mange des petits poissons et des coquillages.



La Rousserolle effarvate

est une spécialiste de la roseille. Elle est exclusivement dans ce milieu et consomme principalement des insectes. Son chant mélancolique résonne dans les roseaux à partir du mois d'avril. Son nid est un ingénieux entrelacs de tiges et de feuilles accrochées sur les tiges de roseaux.



Le Phragmite des joncs

est presque uniquement dans la roseille. Il arrive au mois d'avril pour siffler et partir dès le mois d'août. C'est un migrateur au long cours puisqu'il finit son trajet au sud du Sahara.





Les tourbières ou la mémoire des zones humides

Les tourbières se forment dans les secteurs où l'excès d'eau dans le sol empêche la décomposition des végétaux. Ceux-ci s'accumulent alors d'une année sur l'autre et forment la tourbe. Au bout de plusieurs milliers d'années, la tourbière formée peut présenter des aspects bien différents selon la circulation de l'eau et les activités humaines.

Ce sont des milieux très fragiles qui abritent des espèces animales et végétales peu communes. Les tourbières sont de véritables musées vivants où sont conservés des espèces en voie de disparition.

La décomposition limitée des végétaux favorise la fossilisation (pollens, spores, invertébrés et vertébrés), ce qui permet de retracer le paysage botanique et le climat au cours des 15 000 dernières années !

Les zones humides



Le Miroir

est un papillon dont la chenille se nourrit exclusivement de Molinie blême. Cette plante étant abimée aux prairies et aux landes tourbeuses, le Miroir ne se rencontre que dans les tourbières. Il est devenu très rare en Haute-Normandie.



Les Sphaignes

sont des mousses qui forment des coussins verts, parfois nageoires, gorgés d'eau. Elles représentent la composante principale des tourbières des zones tempérées et sont de véritables éponges végétales capables de stocker d'importantes quantités d'eau. L'accumulation des parties mortes contribue à la tourbe.



La Rossolis à feuilles rondes, ou Drosera

est une petite plante visqueuse insectivore. Ses feuilles arrondies sont munies de longues soies visqueuses qui se recroisent vers l'intérieur pour piéger les insectes. On la retrouve dans les tourbières à sphaignes, principalement sur terrain acide.



La Bruyère à quatre angles

est un sous-arbrisseau d'un vert grisâtre, présent dans les landes humides et les tourbières en voie d'assèchement. Cette espèce, très rare en Haute-Normandie affectionne les milieux hygrophiles et acides comme les tourbières mais également les landes et les bois humides.





Les mares

Les zones humides

Les mares ont souvent été creusées par l'homme pour ses besoins en matériaux de construction (argile, pierre...). Elles assuraient ensuite de nombreuses fonctions traditionnelles liées à l'eau : rouissage du lin, abreuvoirs, réserves en cas d'incendie, lavoirs... Au début du 20^e siècle on dénombrait 140 000 mares en Haute-Normandie. Aujourd'hui 90 % d'entre elles ont disparu du fait de l'abandon progressif des pratiques rurales. Pourtant, elles limitent les inondations, l'érosion des sols et ont un rôle épurateur des eaux. Elles sont aussi de véritables refuges pour une faune et une flore spécifiques.

La Sangsue Médicinale

se déplace dans l'eau par undulation. C'est un parasite qui suce le sang d'animaux vertébrés : poissons, oiseaux ou mammifères, auxquels elle s'accroche à l'aide d'une ventouse. Excès utilisée en médecine, elle est devenue très rare dans la nature, sa capture est réglementée.

Le Gerris

fait partie de grand groupe des punaises. Avec ses longues pattes terminées par une touffe de poils hydrophobes, il est bien équipé pour patiner à la surface de l'eau où il capture les « naufragés » au bout de sa sopeur.



Le Triton crêté

est l'un des deux plus grands tritons européens et doit son nom à la crête dorsale que le mâle déploie lors des parades nuptiales. Son animal, peu agile se nourrit d'insectes près de l'eau qu'il peut capturer et avaler. Sur terre, il demeure caché le jour durant et sort la nuit chasser dans l'herbe humide.

Un corps rond et noir, de solides pattes vertes, une petite tête et un bec rouge et à peine jaune : voici

la Poule d'eau

Elle apprécie beaucoup les abords des étangs et des mares et installe son nid sur l'eau, caché dans les plantes aquatiques. Si elle sent l'ennemi de l'eau, elle ne s'en dérange guère. À la moindre alerte, elle retourne sur sa mare et se dissimule dans les herbes de ses bords.



L'Épinoche

est un petit poisson de quelques centimètres de long. Ses trois épines dorsales servent à dissuader les prédateurs, de même que son comportement pélagique qui le fait toujours se déplacer en bancs uniformes.



Il existe aussi plusieurs espèces de

Lentilles d'eau

dans les zones humides. Petites, flottantes, sans tige ni feuille distincte et possédant des fleurs minuscules, les lentilles colonisent souvent des bords d'eau à la surface de l'eau.



La Grenouillette ou Morrène aquatique

Vit dans les eaux stagnantes ou faiblement courantes. Cette plante aquatique est facilement reconnaissable grâce à ses feuilles en forme de nénuphar flottant à la surface de l'eau. Ce « petit nénuphar » est très rare en Haute-Normandie.



Au fil des rivières



Les zones humides

La Seine et ses petits affluents constituent dans notre région un maillage assez lâche de cours d'eau. Le courant engendre des contraintes pour les animaux et les plantes qui doivent développer des adaptations morphologiques pour y vivre.

C'est pourquoi les espèces de milieux aquatiques courants sont généralement différentes des espèces d'eau stagnante. Les différents aspects que prennent les cours d'eau de leur source jusqu'à leur embouchure ou leur confluence (rapides, rapides, secteurs calmes et profonds, berges...) sont autant de milieux à coloniser pour une multitude d'espèces animales et végétales.

Le Caloptéryx éclatant

est une libellule inféodée aux petits cours d'eau. La larve se développe dans le milieu aquatique et l'adulte vivote dans la végétation de la berge en chassant de petits insectes volants.

Les Plécoptères

sont des insectes à larve aquatique vivant presque tous dans les eaux courantes bien oxygénées et non polluées.

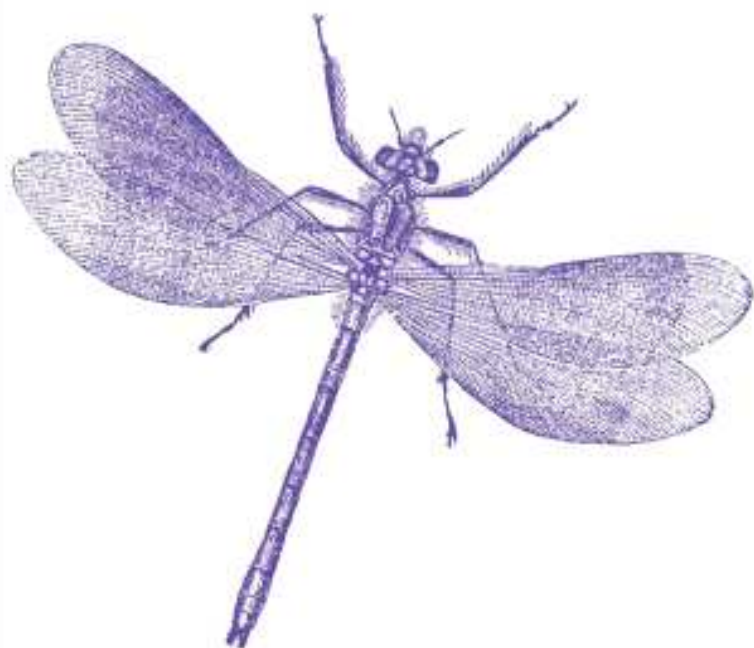


La Renouoncule flottante

est présente dans les petites rivières claires à courant vif où l'eau est bien aérée. Reconnaisable par son aspect en « longues chevilles flottantes » entre deux eaux, la Renouoncule est toujours verte, même en hiver. Les diverses pollutions provoquent souvent sa régression, voire sa disparition.

La Lamproie fluviatile

fait partie d'un groupe de poissons considérés comme primitifs. Elle se reproduit dans les rivières. Les jeunes Lamproies fluviatiles migrent en mer au bout de quelques années et s'y développent en parasitant d'autres poissons. Elles remontent ensuite dans les rivières pour se reproduire et mourir.



Connaître, faire connaître
et protéger les zones humides

Les zones humides

Nos zones humides sont un patrimoine naturel et paysager qu'il importe de préserver. Pour protéger, il faut connaître. Chacun à son échelle est concerné.



Les zones humides à la loupe

La compréhension du milieu est un préalable indispensable à une bonne gestion. C'est pour cette raison que connaître les zones humides est très important. Si certains secteurs comme le Marais Vernier ont fait l'objet de nombreuses études, il reste encore beaucoup de choses à découvrir tant sur le plan écologique, qu'hydraulique ou historique.

Faire connaître

Les enjeux de protection des zones humides sont donc multiples. De nombreux documents sont édités par divers organismes (PNR, Agences de l'eau, Fédération des Parcs, Réserves Naturels de France, l'AREHN...) afin de sensibiliser un public aussi large que possible. Des actions concertées sont mises en place par le Parc et par ses partenaires techniques et financiers.

Aménager l'espace

L'évolution des sociétés nous amène à aménager notre territoire, à développer de nouvelles activités et à bâtir. Cette évolution passe nécessairement par la conciliation des impératifs socio-économiques et la protection de la nature : la mise en place d'une véritable politique de restauration des espaces naturels et des zones humides en particulier est ainsi l'affaire de tous : agriculteurs, État, industriels, BTP, collectivités. Il ne s'agit pas d'un simple problème d'écologistes.

Gérer

Tels soient, les espaces naturels, lorsqu'il n'y a aucune intervention, évoluent naturellement vers le boisement. C'est donc l'homme qui au cours du temps a façonné ces paysages et les a gérés du fait de ses pratiques culturelles. On trouve aujourd'hui plusieurs méthodes de gestion :

La gestion conservatoire menée par les organismes de protection de la nature. L'objectif est ici de gérer les milieux en limitant autant que possible les interventions humaines. Celle s'accompagne souvent de mesures de protection des terrains tel que la mise en réserve ou l'amité préfectoral de protection de biotope.

La gestion agricole pour laquelle entre en jeu une logique économique : dans ce deuxième cas, il existe des aides favorisant une gestion dite « extensive » (en opposition à l'agriculture intensive qui ne tient pas compte du facteur « milieu naturel ») plus compatible avec la préservation des zones humides.

Pour protéger nos marais, il est important que l'ensemble des acteurs interviennent ensemble afin d'instaurer une nouvelle dynamique qui prenne en compte leur importance...

Et vous dans tout ça ?

Les zones humides



La vie quotidienne de tout un chacun a forcément un impact sur son environnement, à la maison, dans le cadre professionnel ou dans ses loisirs... Et c'est comme ça depuis la nuit des temps... Il peut s'agir de la consommation de l'eau, de l'entretien de son jardin, des balades dans la nature, d'activités agricoles ou bien encore de l'exploitation de matériaux de son entreprise.



Des petits gestes... à la source

L'eau qui coule au robinet arrive d'une source. Cette source alimente des milliers de consommateurs en eau potable et irrigue les terres et les marais. À la maison, des gestes anodins peuvent avoir des conséquences irréversibles.

Des gestes... à éviter

Déchets, eaux usées, huiles de moteur... n'en jetez plus ! Il en va de votre santé et de celle de votre environnement. Des gestes simples comme l'utilisation de produits labellisés ou la récupération des matériaux, eaux et huiles pour traitement, peuvent permettre d'améliorer considérablement la qualité de l'environnement.

Le bonheur est dans le pré ?

Hummer l'air de la campagne, admirer les paysages, parcourir les petits sentiers, apprécier le bétail, écouter... il s'agit là des petits plaisirs de la vie qu'il faut savoir se ménager en respectant les lieux visités. C'est ce que l'on appelle au Parc des Boucles de la Seine Normande pratiquer le tourisme durable. Certains espaces d'ailleurs sont protégés et l'accès est réglementé pour éviter une trop grande pression qui dérangerait la faune et la flore.



Les berges de Seine Expo d'une poubelle

Les bords de Seine et Nord de Seine jouent un rôle essentiel dans la préservation des écosystèmes situés par la Seine, qu'ils ne sont pas simplement transformés en décharge sauvage.

Pour essayer de lutter contre ce problème, le Parc coordonne une opération de nettoyage des berges de Seine avec Mairie en place expérimentale de plages à déchets.



La Grand' Mare



La Grand' Mare est un étang situé dans la partie Sud-Est du Marais Vernier, sur la commune de Sainte-Opportune-le-Mare. Elle possède trois annexes : la Petite Mare, la Orvasse et le Ruel et est reliée à la Seine par le canal de Saint-Aubin, dont le débouché est localisé sur la commune de Quillebeuf-sur-Seine.

Jusqu'au début du 20^e siècle, cet étang a été l'objet d'une activité assez intense de pêche, de chasse, de récolte de roseaux, mais aussi de transport de tourbe, de bois, de liège, etc. Pour ce faire, une batellerie spécifique de barques (de 5 à 10 mètres de long) à fond plat a été créée afin de naviguer sans problème malgré le faible niveau d'eau. Tant d'un point de vue naturel que culturel, ce lieu est très présent dans la mémoire locale.

La Grand' Mare est un étang remarquable par son origine naturelle, contrairement à la plupart des étangs qui doivent leur origine à l'action directe de l'homme. Il s'agit du seul étang naturel de Haute-Normandie et vraisemblablement du Bassin de la Seine.

La Grand' Mare était il y a encore 50 ans un milieu bien vivant où mollusques, poissons et autres créatures plongeurs vivaient dans un habitat riche en végétaux aquatiques. Elle couvrait 110 ha au 19^e siècle contre que 45 ha à la fin du 20^e. Les causes principales identifiées de cette réduction sont l'arrêt de l'exploitation du roseau et l'envasement rapide du milieu, dû à des arrivées d'eau de Seine riches en sédiments fins.

C'est pourquoi un programme de désenvasement a été initié par le Parc naturel régional des Boudes de la Seine-Normandie depuis 2001, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la DIREN, le Conseil Général de l'Eure, le Conseil Régional de Haute-Normandie et l'Europe. Ainsi, le volume de vase à évacuer d'ici 2010 a été estimé à 250 000 m³. A la fin de l'année 2005, la moitié de ce volume a d'ores et déjà été évacué et de nouveaux travaux de curage devraient être entrepris dans les années à venir afin de retrouver la profondeur nécessaire au rétablissement d'un système aquatique de qualité. Cette évolution du milieu naturel en cours de restauration fait l'objet d'un suivi scientifique.



Un site classé...



L'ensemble constitué de la Grand'Mare et d'une partie de ses annexes est propriété de l'Union Régionale de la Chasse et de la Faune Sauvage et bénéficie depuis 1996 du statut de Réserve de Chasse et de Faune Sauvage. Cela permet une protection des espèces et des espaces dans l'intervalle de la réserve, classée Natura 2000 et gérée par le Fédération Départementale des Chasseurs de l'Eure.

